

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par Madame Ornella Morier et Messieurs Philippe Muggli, Patrick Oppliger, Marc Dubach et Daniel Dupasquier s'est réunie une première fois le 4 mai 2015 à la maison de commune afin d'examiner le préavis no 56/2015 sur les comptes communaux de l'année 2014. Notre première réunion a débouché sur une liste de questions qui a été transmise à la municipalité.

La Commission s'est réunie une deuxième fois le 11 mai 2015 en présence de la municipalité au complet, à savoir Monsieur Edgar Schiesser, syndic, ainsi que les conseillers municipaux, Denis Favre, responsable des finances, Luigi Mancini, Daniel Crot et Madame Christine Canu. Madame Sandra Caccia a également participé à cette séance. Une nouvelle rencontre, en date du 1^{er} juin 2015, a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport sur ledit préavis.

Nous souhaitons remercier notre boursière ainsi que notre Exécutif pour le soutien apporté durant nos travaux.

Documentation à disposition

La commission des finances a disposé des documents principaux suivants pour établir son rapport :

- le préavis sur les comptes ;
- une analyse des finances communales des années 2005 à 2014 ;
- le rapport de gestion;
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2014 ;
- les comptes de l'exercice 2014 de l'ASIGOS et ceux de la garderie « Les petits bonshommes ».

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Analyse des comptes

Pages jaunes, 1 à 18

Page 2 commentaires sur le résultat de l'exercice 2014

Les comptes de l'exercice 2014 sont bons. En effet, ils présentent une marge brute d'autofinancement de CHF 1'496'065 et un résultat après amortissements et allocations aux réserves positif de CHF 171'059.

Ces chiffres sont nettement supérieurs au budget établi par la municipalité qui fixait la marge brute d'autofinancement à CHF 303'900 et prévoyait une perte de CHF 771'300.

A titre de comparaison, les comptes de l'exercice précédent étaient encore meilleurs avec une marge brute d'autofinancement de CHF 2'099'292.

Les résultats sont bons pour la deuxième année consécutive. Cette situation va-t-elle durer ou s'agit-il juste d'une éclaircie entre 2 orages ?

La marge brute d'autofinancement représente le baromètre de la situation financière des communes, il permet de qualifier la performance de l'année. Pour ce faire, nous présentons la marge d'autofinancement réalisée durant ces cinq dernières années :

	CHF
2010 :	- 1'177'000
2011 :	2'198'000 dont CHF 1'354'000 résultant d'une vente de terrain
2012 :	673'000
2013 :	2'099'000
2014 :	1'496'000

Comme vous pouvez le constater, la marge brute d'autofinancement a atteint un bon niveau en 2014.

Les investissements nets se sont montés à CHF 1'900'548 pour un budget de 3'403'000. Ils ont pu être financés par autofinancement à près de 80 %.

Ces résultats nous ont amenés à nous poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les raisons qui ont conduit à ces bons résultats ?
2. S'agit-il d'un résultat exceptionnel ou pourront-ils être reconduits dans le futur ?

Nous essayerons de répondre à ces questions dans les pages suivantes et dans les

2

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

conclusions de notre rapport.

Page 5 à 8 examen des charges

30 Autorités et personnel

Nous constatons une nouvelle augmentation des charges du personnel et des autorités (+ 1.45 %).

Relevé les coûts supplémentaires pour l'assainissement de la caisse de pension, les frais du réfectoire (année entière) et le poste de la déchetterie.

31 Biens, services, marchandises

Ce poste présente une augmentation de CHF 497'983 (+14.45%) par rapport à 2013. Cette forte augmentation est expliquée notamment par les frais d'entretien des immeubles et des routes + CHF 108'700 ; des honoraires et prestations de services + CHF 164'900 ; et les achats d'énergie + CHF 115'900.

33 Amortissements

Nous relevons une nouvelle augmentation des amortissements sur les immobilisations + CHF 59'800. A relever que le budget ne prévoit pas les amortissements sur les investissements décidés pendant l'année.

35 Remboursement, participations et subventions à des collectivités publiques

Il s'agit des charges versées pour des prestations assurées par le canton, des associations avec d'autres communes ou par des collectivités publiques.

Ce poste est en nette augmentation de CHF 243'564 par rapport à 2013 et de CHF 257'958 par rapport au budget. Le détail des augmentations est présenté dans les pages jaunes.

Pages 9 à 11 Examen des revenus

40 Impôts

Les recettes fiscales sont très proches de celles de l'année 2013 et supérieures au budget de CHF 1'025'679 (+13.14%)

Cette hausse par rapport au budget a été réalisée malgré le fait que le coefficient d'impôt communal ait été maintenu au taux de 70 %.

Selon les statistiques reçues, une partie des recettes soit CHF 663'414 concerne des corrections sur les années antérieures.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

43 Taxes, émoluments, produits des ventes

Cette rubrique est en augmentation de CHF 262'292 (+ 8.00 %) par rapport à 2013. Cette hausse est liée aux remboursements de tiers (maladie et accidents); l'augmentation des taxes d'utilisation et de traitements des égouts et aux frais d'écolage. Cette rubrique est cependant inférieure de CHF 257'245 par rapport au budget. Explication : la municipalité escomptait des recettes plus élevées avec les nouvelles taxes.

Pages 12 à 15 Examen du bilan

925 Passifs transitoires et anticipés

Cette rubrique comprend le solde d'une participation aux infrastructures du promoteur « En Rebaterel » pour un montant de CHF 520'315 (31.12.2013 : CHF 593'945). Les négociations n'ayant pas abouti, cette participation fait l'objet d'un recours des propriétaires contre la commune auprès de la Cour civile. Le risque pour la commune est de devoir rembourser le montant avancé et payer des intérêts de retard. Nous relevons que cette information ne figure ni dans le fascicule de présentation des comptes 2014, ni dans le rapport détaillé de l'organe de révision. La municipalité n'a pas souhaité nous transmettre la position de l'avocat sur l'évaluation de ce risque.

928 + 929 Financements spéciaux et fonds de réserve + capital

Ces fonds sont équivalents à des fonds propres. Ils s'élèvent au 31 décembre 2014 à CHF 10.9 millions et représentent 37.5 % du total du bilan (36.8 % en 2013). Selon les critères du canton, « la structure du bilan est à améliorer ».

Analyse des finances

Le document « analyse des finances communales » présente des chiffres intéressants. Nous relevons notamment que le total des revenus de la commune a augmenté en 2014 de 0.91 % et le total des charges de 5.63 % par rapport à l'année 2013. Une fois de plus, nous relevons que sans l'apport de recettes nouvelles, la municipalité n'est pas en mesure de couvrir l'augmentation des charges annuelles.

Développement de la nouvelle zone commerciale et industrielle (La Sauge)

Selon les informations données par la municipalité, le développement de cette zone n'a pas avancé ces 12 derniers mois. Nous sommes surpris de cette situation – ce pôle étant un enjeu essentiel du développement de la commune.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Page 16 Conclusions

Nous nous réjouissons du bon résultat de l'année 2014. Selon notre analyse, ces bons résultats sont dus, une fois de plus et pour l'essentiel, aux recettes fiscales et aux taxes qui se sont maintenues à un haut niveau.

Nous relevons par ailleurs que les charges ont augmenté plus rapidement que les recettes.

Selon notre opinion, la municipalité doit trouver d'autres pistes que les hausses permanentes des impôts et des taxes pour financer le ménage communal.

La mise à niveau des infrastructures de la commune a obligé notre municipalité à réaliser d'importants investissements ces dernières années. Notre endettement a augmenté fortement alors que de très importants investissements liés au renouvellement et au développement de notre commune sont toujours devant nous.

Planification financière à long terme : depuis un certain temps, votre commission des finances fait part de ses préoccupations concernant le financement des investissements prévus pour le renouvellement et le développement de notre commune. Nous avons demandé à la municipalité qu'une nouvelle séance soit organisée sur ce sujet. Une séance devrait être organisée fin août ou au début du mois de septembre prochain. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier si important.

Tant que le financement n'est pas assuré, la Commission continuera à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme « prioritaires » dans le cadre d'un plafond d'endettement raisonnable.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Pages blanches, 19 à 86

Nous donnons des informations concernant principalement les comptes présentant des dépassements budgétaires et leur justification.

Administration générale (p. 20 à 29)

Page 23 compte 110.3185 Honoraires et frais d'expertise

Les factures principales concernent l'organe de révision Hervest fiduciaire pour CHF 15'854; des honoraires pour des travaux d'archivage par MSE Conseil d'un montant de CHF 7'056 et une provision pour les honoraires d'avocat et d'analyse financière pour CHF 12'000.

Page 25 compte 150.3653 Aides & subventions aux sociétés locales

Compte en dépassement de CHF 17'341. Le dépassement est expliqué par les frais de réparations des tentes du GSL suite à des orages. A relever qu'un montant de CHF 8'000 a été remboursé par l'ECA qui sera comptabilisé sur l'année 2015. Relevé également les coûts élevés pour la location de gobelets.

Page 27 compte 170.3145 Entretien des terrains

Compte en dépassement de CHF 6'044. Les frais consécutifs à un éboulement d'un terrain expliquent ce dépassement.

Page 29 compte 180.3517 Part. déficit exploitation/renouv technique LEB – TL CHF 274'562

Le montant correspond au décompte transmis par le service de la mobilité du canton. Le budget 2015 prévoit une charge de CHF 275'703.

2 Finances (p. 30 à 33)

Page 31 210 Impôts

Les recettes fiscales sont globalement supérieures au budget de CHF 1'083'846, mais inférieures à 2013 de CHF 146'955.

Selon nos calculs, un point du coefficient communal a rapporté CHF 108'756 en 2014 contre CHF 111'828 en 2013.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Nous passons en revue, ci-après, les recettes fiscales principales :

Page 31 comptes 210.4001 Impôt sur le revenu, 210.4002 impôt sur la fortune et 210.4003 Impôts à la source

Le montant total des impôts sur les personnes physiques s'est élevé à CHF 6.7 millions, montant supérieur au budget de CHF 451'100 ou 7.2 %. Selon les statistiques reçues la part des recettes sur les années antérieures s'élève à CHF 464'200.

Page 31 compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des PM

Compte 210.4012 Impôt sur le capital des PM et 210.4013 Impôt compl. Sur immeubles

L'impôt sur les personnes morales a rapporté en 2014 un montant de CHF 1'011'053. A titre de comparaison le budget prévoyait un montant inférieur de CHF 304'653. Selon les statistiques reçues la part des recettes sur les années antérieures s'élève à CHF 199'141.

Page 31 compte 210.4020 Impôt foncier

Recettes supérieures au budget de CHF 26'910. Contrairement à ce qui nous avait été signalé, l'estimation fiscale du centre commercial de la Migros a été reportée à 2015, de plus l'augmentation ne devrait pas être importante. Nous recommandons de faire valider la nouvelle estimation fiscale par un expert fiscal dès qu'elle sera connue.

Page 31 compte 210.4040 Droits de mutation

Page 31 compte 210.4050 Impôts sur les successions et donations

Page 35 compte 210.4411 Part à l'impôt sur les gains immobiliers

Relevé que les impôts conjoncturels et aléatoires sont également supérieurs au budget respectivement pour chaque type d'impôt de CHF 180'305 et CHF 47'984 et CHF 57'135.

Page 33 comptes 220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation horizontal

Il s'agit de la contribution de la commune à l'effort de solidarité intercommunale. Le montant de péréquation a été calculé par notre boursière sur la base d'un outil de simulation.

A relever que le système de calcul a été mis en place en 2011.

La contribution à l'effort commun s'établit comme suit en 2014 :

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

	CHF
- Charges nettes	543'382
- Ajustement décompte 2013	- 30'514
- Montant à charge de l'année 2014	512'868

Pour comparaison, le budget prévoyait une charge nette de CHF 326'900 et l'année 2013 un montant de CHF 858'779. Le montant de la péréquation dépend principalement du total des recettes fiscales et de la santé financière des communes du canton. Selon notre opinion, la charge a été calculée correctement.

3 Domaines et bâtiments (p. 34 à 41)

Page 35 compte 310.4232.01 Droits d'usage du sol

Recette inférieure au budget – CHF 8'835. La taxe est fonction de la consommation d'électricité qui est en baisse.

Page 37 compte 351.3141 Auberge de la Charrue – entretien des bâtiments

Nouveau dépassement de CHF 19'511. Justifié par des travaux urgents (dégâts et réparation d'un parquet et le changement des vannes de radiateurs à l'auberge + pose de stores sur les velux à la Petite Charrue). A relever qu'un dossier a été remis à l'assurance pour le remboursement des dégâts.

Page 39 compte 354.3141 Maison de Commune – entretien des bâtiments

Dépassement de CHF 5'795 justifié par des dégâts d'eau.

Page 41 compte 355 Ancienne laiterie

La municipalité examine plusieurs pistes pour cet immeuble (vente, droit de superficie, transformation, etc). Il semble très difficile de valoriser cet immeuble. Affaire à suivre.

Page 41 compte 357 Bâtiment ch. du Brit 4

Dépassement de CHF 7'452 par rapport au budget. La municipalité se justifie par les travaux effectués suite à des actes de vandalisme et par des réparations de l'installation de chauffage.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

4 Travaux (p. 42 à 53de l'urbanisme

Page 45 compte 420.3185 Honoraires et frais d'expertise CHF 52'148

Charges supérieures au budget de CHF 12'148.

Le dépassement est expliqué par les prestations de M.Marc Burgener pour les PPA Village et du Pré-Jaquet.

Nous relevons par ailleurs que la commune a dépensé en 2014 un montant total de CHF 315'000 pour des frais d'études dont le détail est présenté dans le tableau des investissements en page106.

430 Voirie

La charge nette pour la voirie s'élève à CHF 177'847, contre CHF 150'000 au budget et CHF 128'213 en 2013.

Page 45 compte 430.3011 Traitements du personnel

Relevé dans le rapport de gestion que le traitement des déchets représente le 30% de l'activité de la voirie.

Page 45 compte 430.3091 Frais pour la formation prof. Du personnel

A relever qu'une convention sur 3 ans a été signée avec le collaborateur au bénéfice d'un soutien dans sa formation d'agent d'exploitation.

Page 49 rubrique 450 Ordures ménagères et déchets

Les charges pour les ordures ménagères et des déchets ne sont financées qu'à hauteur de 60.5 % par la taxe sur les déchets.

La couverture serait encore inférieure si la répartition des charges de personnel était faite sur la base de la situation effective.

Il nous avait été précisé que les charges pour le service des ordures ménagères et déchets seraient imputées sur la base des heures effectives – ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Nous rappelons par ailleurs que sur la base du principe de causalité, les taxes sur les déchets doivent couvrir au minimum 70 % des charges pour le traitement des ordures ménagères et déchets

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Nous souhaiterions connaître l'avis de la municipalité sur ce point.

Page 49 compte 450.3011 Traitements du personnel

Ces dépenses concernent le collaborateur de la déchetterie. Nous avons constaté que les charges du personnel de la voirie s'occupant des éco-points, du tri et du ramassage des déchets n'ont pas été incluses dans cette rubrique.

Pages 51 compte 450.3188 Frais d'enlèvement et de transport CHF 294'032
 compte 450.3526 Frais d'enlèvement et d'incinération CHF 110'016

La procédure d'appel d'offres concurrentielles a enfin été réalisée. Selon les informations reçues, l'offre du nouveau prestataire permettrait une économie d'au moins CHF 100'000.

Page 51 compte 450.4342 Taxes déchets

Recettes inférieures respectivement de CHF 15'684 par rapport au budget et de CHF 49'604 par rapport en 2013. Ces chiffres sont expliqués par la diminution du volume des déchets ménagers.

Page 53 comptes 460.4342 et 4342.01 Réseaux d'égouts et épuration - Taxes annuelles d'utilisation et de consommation

Nous constatons que les recettes sont proches du budget et sont en nette progression par rapport à l'année 2013 (+CHF 104'663).

A relever que l'année 2013 avait bénéficié d'une augmentation des taxes.

5 Instruction publique et cultes (p. 54 à 65)

Page 57 compte 511.3124 Prazqueron– Achats et consommations de combustibles
Dépassement de CHF 10'756 dû à l'augmentation du prix des « pellets ».

Page 57 compte 511.3141 Prazqueron– Entretien des bâtiments

Dépassement de CHF 27'931 justifié principalement par des dégâts à la chaufferie.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Page 59 compte 512.3141 Le Rosset – Entretien du bâtiment
Dépassement de CHF 12'045 justifié par le remplacement des fenêtres.

Page 59 compte 513.3141 Les Esserpys – Entretien du bâtiment
Dépassement de CHF 6'683. Il nous a été expliqué que les coupoles ont dû être changées suite à des déprédations.

Page 63 compte 520.3522 Enseignement secondaire - Part. charges d'autres communes.

Cette charge représente la part de la commune aux dépenses de l'association intercommunale de l'ASIGOS. Le rapport de vérification des comptes 2014 nous a été transmis. Nous relevons que le coût pour notre commune est stable. Le nombre d'élèves est de 182 contre 177 en 2013.

Il nous a été informé que la configuration actuelle de l'ASIGOS sera sans changement jusqu'à fin 2016.

Page 65 compte 580.3141 Le Temple – Entretien du bâtiment

Les travaux effectués concernent principalement l'aménée d'eau au temple ; ces travaux ne sont pas compris dans le préavis de rénovation du temple accepté en mai dernier.

6 Police (p. 66 à 71)

Page 67 compte 610.3511 charges cantonales « Réforme policière »

Dépassement de CHF 41'757 expliqué principalement par le décompte final 2013 supérieur de CHF 19'204 au montant provisionné.

Page 69 620 Contrôle des habitants

Il est prévu l'introduction d'un guichet électronique communal en 2016. Ce projet est réalisé dans le cadre de la « stratégie e-VD » à laquelle les communes sont associées.

7 Sécurité sociale (p. 72 à 73)

La facture sociale explique pour près de 74 % les coûts de ce dicastère. Les charges 2014 de ce dicastère sont supérieures au budget de CHF 107'450 et sont en augmentation de 4.7 %

Nous avons pris note par ailleurs que le décompte final de la facture sociale pour

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

l'année 2013 présente un solde en faveur de la commune de CHF 54'160, montant comptabilisé sur le présent exercice.

Les charges de ce dicastère s'élèvent à CHF 2.5 millions et sont financées exclusivement par les impôts communaux. Il existe une prise de conscience sur le plan national que sans changement, les communes et les cantons ne pourront plus faire face à ces dépenses dans le futur. Des solutions doivent être trouvées afin de limiter la croissance des dépenses sociales et/ou de trouver des nouvelles sources de financements.

8 Services industriels (p. 74 à 79)

Remarque générale

Nous constatons un excédent de recettes de CHF 256'800 pour un budget de +CHF 292'700.

Page 75 groupe 810 Service des eaux

Nous relevons que le Service des eaux a réalisé un bénéfice de CHF 56'553 en 2014 (2013 : +CHF 37'301). Pour rappel les tarifs avaient été relevés en 2011.

La municipalité entend sous-traiter la gestion des eaux à la ville de Lausanne dès la fin de l'année 2015. Une décision sera prise par notre conseil dans cette même séance du conseil communal.

Page 77 groupe 820 Service électrique

Le revenu net du Service électrique s'élève à CHF 256'814 contre respectivement un budget de +CHF 292'700 et un revenu net en 2013 de +CHF 377'413. Nous relevons que la municipalité a attribué un montant de CHF 100'000 (2013 : CHF 200'000) à un fonds de réserve affecté qui a pour but de lisser les tarifs dans le futur.

Le bénéfice du service est par conséquent en nette diminution et il devrait encore diminuer les années prochaines en raison de la baisse attendue des tarifs.

Nous relevons par ailleurs que la municipalité, en collaboration avec Romande Energie, met en place une planification à long terme des investissements et des entretiens du service électrique. Cette planification devrait être finalisée pour cet automne.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

Page 83 Charges par nature

Cette page présente le total des charges par nature de l'ensemble des dicastères.

314 Entretien immeubles, routes & Territoires

Constaté que les frais d'entretien s'élèvent à CHF 650'207, montant supérieur respectivement de CHF 51'406 par rapport au budget et 108'709 par rapport à 2013.

318 Honoraires et prestations de services

Constaté que ces dépenses s'élèvent à CHF 954'356, montant supérieur respectivement de CHF 83'956 par rapport au budget et CHF 164'890 par rapport à 2013.

Nos remarques par rapport à ces 2 rubriques sont les suivantes :

- a) Les dépenses faites par les crédits d'investissements sont encore à ajouter à celles indiquées ci-avant (Crédits généraux).
- b) Dans leur globalité, les dépenses ne devraient pas dépasser les montants prévus au budget
- c) Les dépenses devraient faire l'objet d'un appel d'offres concurrentiel au moins une fois par législature.

Pages vertes, p. 87 à 97

Aucune remarque particulière

Pages bleues, p.99 à 107

Les investissements principaux faits en 2014 concernent le réaménagement des accès de la Migros CHF 402'700 ; le réaménagement de la Judée CHF 472'100 ; la requalification de l'Esplanade CHF 511'400 ; et différents crédits d'études pour CHF 315'000.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 56/2015

Comptes communaux 2014

En conclusion la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 56-2015 adopté en séance du 27 avril 2015,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux 2014 tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président:

Romanel-sur-Lausanne, le 26 mai 2015

Daniel Dupasquier

Les autres membres

Ornella Morier Philippe Muggli

Patrick Oppliger Marc Dubach

Romanel-sur-Lausanne, séance du conseil communal du 25 juin 2015